

Le 6 janvier 2022

**Impulsion Développement :**

**Un dispositif régional pour soutenir les investissements des entreprises normandes**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a visité aujourd’hui l’entreprise Saint André Plastique, à Saint-André-de-l'Épine (50), spécialisée dans la production d’emballage souple à destination du secteur de l’agroalimentaire.**

**L’entreprise manchoise de plasturgie a bénéficié d’Impulsion Développement Investissement, un dispositif économique régional déployé par l’Agence de Développement pour la Normandie, afin d’augmenter sa productivité et diversifier sa clientèle.**

La plasturgie en Normandie représente près de 200 entreprises et 9 500 salariés (soit 8 % de l'effectif national). Elle est la 5ème région de France derrière le Grand Est et génère un chiffre d'affaires de 2,3 milliards d'Euros.

Pour mémoire, une entreprise plasturgiste normande est composée en moyenne de 51 salariés générant un chiffre d'affaires moyen de 12 millions d'euros, avec un chiffre supérieur d'environ 20 % à la moyenne nationale.

La Normandie bénéficie d'une présence majoritaire d'entreprises dans des domaines tels que l'emballage, l'aéronautique, la pharmacie et l'énergie. Ainsi, diverses techniques de transformations sont présentes sur le territoire comme l'injection, l'extrusion gonflage, le calandrage et les composites... L'impression 3D occupe également une place importante et en perpétuelle croissance dans des secteurs de pointe comme l'aéronautique.

Saint André Plastique (SAP) est producteur d’emballage souple à destination du secteur de l’agroalimentaire. Son activité est répartie sur deux types de produits : 70 % sous forme de films, 30 % sous forme de sacs plastiques. 80 % des produits vendus sont imprimés.

L’entreprise possède une maîtrise totale de la chaîne graphique : création, photogravure, fabrication de clichés jusqu’à l’impression en flexographie 8 couleurs. Cette dernière transforme la moitié des matières premières et emploie actuellement 165 collaborateurs dont 143 en CDI.

Le projet de développement de Saint André Plastique, accompagné par la Région Normandie, lui permet de ramener ses délais de livraison de 9 à 4 semaines. Les 4 plus gros clients représentent 52 % du chiffre d’affaires : les investissements immobiliers et mobiliers réalisés d’ici 2023 permettront également une diversification de son portefeuille clients et une augmentation de la productivité. Le projet global est évalué à plus de 16 millions d’euros.

La Région Normandie a ainsi soutenu Saint André Plastique à hauteur de plus de 1,04 million d’euros depuis 2017 pour l’extension de l’usine et l’acquisition de nouvelles machines :

* 50 000 euros au titre du Fonds Régional d’Investissement,
* 996 359 euros via le dispositif régional Impulsion Développement Investissement.

**IMPULSION DÉVELOPPEMENT - INVESTISSEMENT PRODUCTIF**

Le dispositif régional Impulsion Développement a pour objectif de favoriser et soutenir les programmes d’investissements corporels et incorporels des entreprises normandes se rapportant à la création d’un établissement, à son développement, à sa diversification.

Il s’adresse aux TPE, PME, ETI et GE, notamment celles relevant des secteurs de l’industrie, des services à l’industrie (informatique, numérique, logistique hors transport), des activités manufacturières, de l’agro-alimentaire hors première transformation, du commerce de gros.

Il concerne les opérations de création et de développement (hors projets touristiques) d’au-moins 150 000 euros HT sur deux ans :

– Les investissements corporels de l’entreprise à l’exclusion du foncier et de l’immobilier,

– Les investissements incorporels (logiciel notamment) lorsqu’ils complètent à titre secondaire l’investissement matériel.

Il se présente sous forme de :

- Prêt à taux zéro,

- Taux d’intervention de 25 % maximum en fonction de l’impact structurant du projet sur le territoire,

- Prêt remboursé sur 5 ans suite à un différé de 2 ans,

- Aide plafonnée d’une part, à hauteur des Fonds Propres et Quasi Fonds Propres et d’autre part, à hauteur d’un montant de 1 million d’euros.

**Impulsion Développement en chiffres :**

* 175 entreprises aidées au titre de l’Impulsion Développement pour un montant de 30 millions d’euros en 2021,
	+ - * Dont 110 Impulsions Développement Investissement productif pour 25,4 millions d’euros.

Contact presse

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr